

COMMUNIQUE



Le 26 juillet 2018 - 17H45

Getlink SE confirme le renouvellement de son éligibilité au dispositif PEA - PME

Getlink SE confirme le renouvellement de son éligibilité au dispositif PEA - PME pour 2018 - 2019 conformément au Décret n°2014-283 du 4 mars 2014. Les sociétés doivent avoir moins de 5 000 salariés et un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros, d'autre part.

En conséquence, les actions ordinaires du Groupe peuvent être intégrées au sein des comptes PEA - PME, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.